



COMMUNIQUE DE PRESSE

LE SNCTA -SYNDICAT MAJORITAIRE DES CONTROLEURS- NE S'ASSOCIE PAS AU MOUVEMENT DE GREVE DE LA CGT

Paris le 11 février 2008 : Le SNCTA, syndicat majoritaire des contrôleurs aériens, n'appelle pas à la grève et soutient la nécessaire réorganisation du contrôle aérien en région parisienne, basée sur une participation volontaire des personnels.

Le rapprochement du contrôle aérien d'Orly et Roissy d'ici 2011 est la première étape du projet de regroupement des 3 centres de contrôle franciliens (Orly-Roissy puis Athis Mons). Cette évolution, soutenue par le SNCTA, a été validée par 4 ans d'études et de concertation, par 3 Directeurs généraux et confirmée le 7 janvier dernier par des experts indépendants. Le principe de regroupement du contrôle entre Orly et Roissy, a été appliqué partout en Europe et dans le monde. Il requiert 30 contrôleurs volontaires (sur les 110 d'Orly) pour aller travailler à Roissy.

Dans un contexte de croissance continue du trafic, cette évolution indispensable pour la sécurité, est également nécessaire pour répondre aux enjeux de développement durable. En plus des expertises citées, tous les syndicats de la DGAC (SNCTA, FO, CFTC, CFDT, SATAC UNSA, UNSA IESSA) ont d'ailleurs validé la méthode de réorganisation du contrôle aérien en région parisienne qui s'appuiera sur le volontariat et le professionnalisme des aiguilleurs du ciel. Seule la CGT s'y oppose.

Le SNCTA, majoritaire chez les contrôleurs aériens (54% aux élections professionnelles) considère la grève comme une solution d'ultime recours pour des motifs graves qui atteignent les personnels dans l'exercice serein de leur métier. Le SNCTA appelle les membres du bureau national de la CGT à réétudier la proposition de réorganisation du contrôle aérien parisien acceptée par l'ensemble des autres organisations syndicales.

Le SNCTA considère que l'appel à bloquer le trafic aérien en période de vacances scolaires pour les motifs invoqués est une action démesurée et incompréhensible qui jette le discrédit sur toute une profession et déstabilise tous les personnels des services de la navigation aérienne.

Contact presse :

Stéphane DURAND : 06 89 05 35 23

Philippe GROSSI : 06 66 46 84 77